

Y a-t-il un thématiseur en berbère ?

Fernand BENTOLILA

Université René Descartes, Paris

Je dégagerai d'abord la notion de thématisation en berbère¹ à partir de structures syntaxiques privilégiées. Une fois le phénomène bien cerné d'un point de vue formel, je décrirai le comportement du morphème d'emphase *d* et de la préposition *i* dans certains contextes où ils semblent bien fonctionner comme marqueurs de thème, puis je réfléchirai sur la notion de prolepse que je propose de considérer comme un cas particulier de thématisation dans les syntagmes verbaux dépendants et dans les propositions subordonnées.

1 Définition de la thématisation

En berbère, le prédicat verbal est actualisé par un indice pronominal sujet ; ainsi avec le verbe *ɣaħ*² « partir », on aura *ɣaħ-x* « je suis parti », *n-ɣaħ* « nous sommes partis ». Il s'agit là d'énoncés complets, comme par exemple *amat* « il aime » en latin.

Si l'on choisit de définir le sujet comme une expansion obligatoire du prédicat verbal (dans les énoncés non injonctifs), on dira que les indices pronominaux *-x* « je » et *n-* « nous » sont les sujets dans *ɣaħ-x* et *n-ɣaħ*. De la même façon, la désinence *-t* du latin *amat* pourrait être considérée comme un indice personnel sujet.

Quand le verbe est actualisé par un indice sujet de troisième personne, ce pronom sujet peut être explicité par un nom ou un nominal quelconque. Ainsi, avec *i-ɣaħ* « il est parti », on pourra avoir, soit *i-ɣaħ uryaz* « il est parti, l'homme », soit *aryaz i-ɣaħ* « l'homme il est parti ». Lionel Galand³ voit dans ces deux exemples deux fonctions différentes qu'il distingue à juste titre de la fonction sujet : dans le premier exemple *uryaz* est un complément explicatif, c'est-à-dire un nom placé après le verbe et qui explicite l'indice pronominal sujet *-i* ; dans le deuxième exemple *aryaz* est un indicateur de thème, c'est-à-dire un nom (ou un nominal) placé en tête d'énoncé et repris par un anaphorique (l'indice sujet *i-* de 3e m/sg).

Une rapide comparaison avec le français nous montrera la spécificité du berbère. En français, en plus des équivalents donnés pour les exemples berbères, on a la possibi-

lité d'avoir aussi un énoncé sans pronom : *l'homme est parti* (à côté de *il est parti*, *l'homme*, et de *l'homme, il est parti*). De telle sorte qu'on peut considérer *l'homme est parti* comme un énoncé neutre (sans mise en relief) tandis que les deux autres énoncés emphatisent le thème que ce dernier soit postposé ou antéposé.

En berbère, si l'on s'en tient à notre postulat de départ – c'est-à-dire si nous considérons *i-* de *i-jaħ* comme le sujet –, *uryaz* (dans *ijaħ uryaz*) et *aryaz* (dans *aryaz ijaħ*) peuvent être considérés comme des thèmes. Mais la thématisation n'est pas équivalente dans les deux cas. Tout d'abord, il faut noter que le tour avec thème postposé est beaucoup plus fréquent que le tour avec thème antéposé qui est exclu dans certains contextes comme l'enchaîné ou les subordonnées. Enfin, conséquence naturelle des remarques précédentes, le tour avec thème postposé est le tour neutre, tandis que l'antéposition correspond à une mise en relief du thème.

Remarque 1.

Il ne faut pas séparer le cas de l'indicateur de thème repris par un pronom personnel sujet des cas où cet indicateur de thème est repris par un pronom personnel remplissant une autre fonction (objet, régime indirect ou régime de préposition).

ex. : *eli zɣix t* « Ali, je l'ai vu. »
eli ušix as adin « Ali, je lui ai donné cela. »
eli Lan ɣr s tflus « Ali, il y a chez lui de l'argent » → « Ali a de l'argent. »

Remarque 2.

Quand on veut souligner un procès avec emphase par *ulad* « même » – morphème qui ne peut déterminer que des noms ou des nominaux – on a recours à la « figure étymologique »⁴ : on donne comme objet au verbe son propre nom d'action ; ce nom d'action est ensuite thématisé et repris par un pronom personnel anaphorique objet.

ex. : *ulad tarwla irwl T* « même course il-a-couru elle-(objet) » → « même la course il l'a courue » → « il a même couru ».⁵

2 Utilisation de la thématisation pour affiner la description

Une fois qu'on a dégagé les traits formels de cette opposition, on peut s'en servir comme critère pour cerner la notion d'« enchaîné » ou pour définir les subordonnants.

2.1 L'enchaîné

Soit dans un énoncé la séquence de deux syntagmes verbaux juxtaposés : SV1 – SV2⁶. Les positions SV1 et SV2 sont pertinentes pour l'emploi des déterminants grammaticaux ; c'est-à-dire que certains SV peuvent apparaître à la fois en SV1 et en

SV2 ; nous les appellerons SV indépendants. D'autres SV ne peuvent apparaître qu'en SV2 ; nous les appellerons SV « enchaînés ». Donc, en SV2, nous pouvons opposer SV indépendants et SV enchaînés. Quand on emploie en SV2 un SV indépendant, on rapporte les actions (SV1 et SV2) isolément : elles forment comme des îlots séparés, sans relation, sans point de contact. Au contraire, quand on emploie un SV enchaîné, le procès s'enchaîne au précédent sans solution de continuité et se présente comme sa conséquence logique.

L'enchaîné est défini par des déterminants grammaticaux spécifiques : aoriste ou {*al* + inaccompli} ; à cela, s'ajoute le fait qu'il ne tolère ni la négation, ni l'antéposition du thème.

ex. : *ufrun ihaqam, rsn isyan* « s'envolent corbeaux, se-posent vautours-blancs » → « (dès que) les corbeaux s'envolent, les vautours blancs se posent ».

Il s'agit d'une devinette dont la solution est *la vieillesse* ; on fait ici allusion au changement de couleur des cheveux qui de noirs, deviennent blancs. Il y a enchaînement parfait. L'aoriste *rsn* suggère que les deux actions sont solidaires, liées entre elles. Un SV indépendant avec le prétérit *rsin* en SV2 soulignerait l'autonomie des deux actions. L'antéposition du thème n'est pas possible avec l'aoriste enchaîné *rsn* : L'énoncé **ufrun ihaqam, isyan rsn* est exclu.

2.2 Les subordinants

Très souvent en berbère, la relation qui unit deux prédicats (deux propositions) n'est pas marquée par un subordinant. On parlera alors de parataxe : les deux prédicats sont simplement juxtaposés ; le lien sémantique qui les unit est porté par le seul contexte. Mais il arrive aussi que le prédicat subordonné soit marqué par des unités dont le statut est difficile à définir : adverbes, coordonnants ou subordinants. On peut alors utiliser la thématization pour distinguer les vrais subordinants des « pseudo-subordinants ». Elle constitue un trait définitoire parmi d'autres⁷. On constate en effet qu'avec un certain nombre d'unités, l'antéposition du thème n'est pas possible. Par exemple, avec *zGa* « lorsque », on ne peut pas avoir **zGa aryaz iṛaḥ ...* « quand l'homme, il est parti ... ». On a obligatoirement *zGa iṛaḥ uryaz ...* « quand l'homme est parti ... ». Au contraire, avec *elaḥQ aš* « car, en effet », on peut avoir l'anticipation du thème :

ex. : (travailler dans le civil, ça vaut mieux) *elaḥQ aš flus drusn* « car l'argent, il est rare, il n'y en a pas beaucoup (à l'armée) ». Donc si l'on adoptait ce critère définitoire *elaḥQ aš* ne serait pas un authentique subordinant⁸.

3 Les marqueurs de thème

Bien que le berbère n'ait pas de thématiseur spécifique, il peut emphatiser le thème antéposé en ayant recours à des morphèmes comme *d* ou *i* qui ont ailleurs un fonctionnement différent (*d* a une valeur d'emphase ou d'insistance, *i* est une préposition à valeur de datif⁹) mais qui, ici, jouent un rôle que je propose d'assimiler à celui de marqueurs de thème.

3.1 *d* marqueur de thème après *is* « c'est que, est-ce que, que, parce que »

Le morphème *is* présente différents emplois qu'on peut classer ainsi : le point de départ serait le statut de présentatif (« c'est ») permettant de mettre en relief un prédicat verbal ou d'actualiser un prédicat non verbal. A partir de là, on expliquerait l'emploi comme outil d'interrogation totale par l'intonation interrogative¹⁰. En outre, *is* peut jouer le rôle de subordonnant introduisant une proposition substantive (« que ») ou causale (« parce que »).

(1) *is* outil d'interrogation totale

Après *is* « est-ce que ? », l'anticipation du thème entraîne obligatoirement le marqueur de thème *d*.

ex. : *izd¹¹ arba n ħMu, tLa yr š Tswiġa-Ns ?* « est-ce que le fils de Hammou, tu as sa photo ? » → « le fils de Hammou, est-ce que tu as sa photo ? »

Si on supprime l'anticipation du thème, le marqueur de thème *d* disparaît : *is yr š tLa Tswiġa arba n ħMu ?*

ex. : *izd eli d aryaz ?* « est-ce que Ali, c'est un homme ? »

(2) *is* introduisant une proposition substantive

Nan ad asn netn izd iLi tsn ur dži am išt ħnin ... « ils veulent leur montrer que leur fille, elle n'est pas comme un autre ... »

Si on supprime l'anticipation du thème *iLi* « fille », le marqueur de thème *d* disparaît : *netn is ur dži iLi tsn am išt ħnin ...*

3.2 Le morphème *i*

comme marqueur de thème, apparaît dans les énoncés interrogatifs¹² (que l'interrogation soit marquée par un morphème spécifique, ou par la seule intonation). On retiendra ici deux schémas structuraux qui concernent plus particulièrement notre propos :

i + nom (ou nominal)

i + nom (ou nominal) + énoncé interrogatif.

(1) *i* + nom

i-y-ayt warzazat ? « et les gens de Ouarzazate ? »

On a l'impression, dans ce type d'énoncé, que le locuteur se contente de poser un thème pur (non suivi de rhème) en même temps qu'il en fait la matière d'une interrogation. Le contexte éclaire et précise la question : on parle des dialectes des différentes tribus du Maroc. On peut comparer avec le français où un énoncé comme *et Marie ?* peut signifier bien des choses suivant le contexte et la situation.

(2) *i* + nom + énoncé interrogatif

i waman, qifn di-s mad ihi ? « et l'eau, elle y est fraîche ou non ? »

Dans cet exemple, on ne se contente pas de lancer un thème pur comme dans le cas précédent ; on précise l'information recherchée.

N.B. Sans vouloir faire de cette convergence une preuve en faveur de mon hypothèse, il est intéressant de noter que dans ces contextes, deux langues à thématiseur spécifique, le japonais et le coréen, présentent le thématiseur (jap. *wa*, cor. *nun*).

ex.: *mari wa taberu.taro wa ?* « Marie, elle mange. Et Taro ? »¹³

mari ga sagoa lul mug nunda. suji nun? « Marie mange une pomme. Et Suji ? »¹⁴

Le chinois ne dispose pas d'un thématiseur spécialisé comme le japonais ou le coréen ; mais la particule *ne* qui apparaît dans ce contexte peut être considérée comme un thématiseur.

ex. : (Pierre est allé en vacances en Grèce.) *Mali ne ?* « Et Marie ? »¹⁵

4 Thématisation dans les SV dépendants ou dans les propositions subordonnées

J'étudierai successivement les SV complétant un verbe, les interrogatives indirectes et la proposition substantive introduite par *is* « que ».

4.1 SV compléments

Soit le schéma structural SV1+ SV2 où SV2 complète le noyau SV1¹⁶.

ex.: *qDx ad awix aryaz* « je-peux (futur) j'épouse homme » → « je peux j'épouserai l'homme » → « je peux épouser l'homme ».

Dans cet exemple, le SV2 *ad awix* « j'épouserai » complète le SV1 *qDx* « je peux ». On peut thématiser *aryaz*, l'objet de *ad awix*, en l'antéposant (avec le marqueur de thème *i*) et en le reprenant par le pronom objet anaphorique *t* : *qDx i wryaz ad t awix* « je-peux, en-ce-qui-concerne-homme, (futur) lui-(objet) j'épouse » → « l'homme, je peux l'épouser ».

Notons que le nom thématisé (*aryaz*) peut être remplacé par un pronom interrogatif (*ma* « qui ? ») ; dans ce cas, le marqueur de thème se présente sous la forme *mu* (variante de *i*) : *ma mu tqDd ad t tawid ?* « qui en-ce-qui-concerne tu peux (futur) lui-(objet) tu épouses ? » → « en-ce-qui-concerne qui tu peux tu l'épouser ? » → « qui peux-tu épouser ? ».

Le pronom personnel *t* reprend ici le pronom interrogatif *ma*, comme il reprenait *uryaz* dans l'exemple précédent.

On a une construction parallèle avec le verbe *isin* « savoir »¹⁷ :

ex. : *Snx i taDart Nun ad T bnix* « je-sais en-ce-qui-concerne maison de-vous (futur) elle-objet je-construis » → « je sais construire votre maison ».

Remarque.

Signalons ici que le caractère peu étoffé, quasi vide de la préposition *i* la rend apte à exprimer des valeurs très variées et aussi à servir de relai, dans des constructions relatives ou interrogatives, pour amorcer un rapport qui sera précisé ensuite par une autre préposition accompagnée d'un pronom personnel ayant le même référent que le pronom interrogatif ou l'antécédent de la relative.

ex. : *mu mi tLid dFir as* « qui en-ce-qui-concerne tu-étais derrière lui » → « par rapport à qui tu étais derrière lui » → « derrière qui étais-tu ? »

ex. : *twaed lmalik din mu ixla leškr Ns* « elle-alla-trouver roi lequel en-ce-qui-concerne elle-a-péri armée de-lui » → « elle alla trouver le roi à propos duquel on sait que son armée avait péri » → « ... dont l'armée avait péri. »

On trouve en français un emploi du relatif *dont* tout à fait comparable à cette construction du berbère, *dont* « recevant, selon les termes de Grevisse,¹⁸ un sens comme « au sujet duquel » et l'antécédent étant rappelé par un pronom dans la proposition conjonctive ».

ex. : *un luxe dont j'imagine aujourd'hui qu'il devait être affreux* (F. Mauriac).

Je me débarrasse (des livres) dont je suis à peu près sûr que je ne les lirai plus jamais (J. Green).

Qu'on parle ici de « complément circonstanciel de propos » comme le fait Grevisse¹⁹ ou de thème, le rôle de *dont* (amalgame du relatif et de la préposition *de*) reste celui d'un relai pour amorcer un rapport qui sera précisé ensuite par un pronom personnel sujet (*il*) ou complément (*les*).

4.2 Les interrogatives indirectes et les propositions substantives : le cas de la prolepse

On trouve dans ces contextes un phénomène analogue à ce que la tradition désigne sous le nom de prolepse. Ainsi, Marouzeau parle de prolepse « lorsqu'un terme se trouve enclavé dans une construction antérieure à celle qui lui appartient (dans latin *illum rogo quis sit* = *rogo quis ille sit, illum est* dit proleptique). »²⁰

Et pour Ragon & Renauld²¹, la prolepse « consiste à faire du sujet du verbe subordonné le régime du verbe principal ». Ils citent l'exemple suivant :

οἶσθα Εὐθύδημον ὅπόσους ὀδόντας ἔχει « sais-tu combien Euthydème a de dents ? »

On trouve cette anticipation aussi en berbère et dans les mêmes contextes, c'est-à-dire dans les interrogatives indirectes et dans les propositions substantives introduites par *is* « que ».

ex. : *ad izix tam Tut may dzu* « futur je vois femme quoi elle fait »

→ « je verrai la femme, ce qu'elle fait » → « je verrai ce que fait la femme ».

Le tour correspondant (sans prolepse) serait : *ad izix may dzu tm Tut* où l'indicateur de thème *tam Tut* (état libre) est remplacé par un complément explicatif *tm Tut* (état d'annexion).

La prolepse peut apparaître aussi avec une proposition substantive introduite par *is* « que » :

ex. : *ufix awal-u is iyuda* « je-trouve parole-cette que elle-est-bonne » → « je trouve cette parole bonne ».

ex. : *wiGSN buɓBu iz d Dwa n tifɓliwin ?* « qui-savait l'escargot que c'est remède de verrues ? » → « qui savait que l'escargot est un remède contre les verrues ? »

Aussi bien dans les exemples tirés du grec et du latin que dans ceux du berbère, il me semble que l'analyse en termes de thématization éclaire mieux les faits à l'étude qu'une simple description formelle comme celle que proposent Ragon & Renauld quand ils constatent que la prolepse fait « du sujet du verbe subordonné le régime du verbe principal ».

Il est vrai que Εὐθύδημον (Euthydème) est à l'accusatif et qu'il semble se rattacher à οἶσθα comme un régime (objet) à un verbe²²; en fait tout se passe comme s'il s'agissait là d'une pseudo-fonction fournissant un statut grammatical fictif à un élément thématized qui, du fait de la structure hiérarchisée de la phrase complexe où il figure, est soumis à certaines contraintes. D'ailleurs cette pseudo-fonction n'est pas uniforme, elle peut varier en fonction du contexte ; ainsi, dans une remarque, Ragon

& Renauld²³ citent un exemple de Thucydide où « le sujet du verbe subordonné » n'est plus « régime du verbe principal » mais se rattache « à la proposition principale comme génitif complément d'un nom ».

ex. : (rapidement parvint à Athènes) ἡ ἀγγελία τῶν πόλεων ὅτι ἀφῆστᾶσιν « la nouvelle à propos des villes que elles avaient fait défection » → « la nouvelle que les villes avaient fait défection ».

On voit bien d'après cet exemple que le cas et la « fonction » du thème antéposé (en prolepse variant selon le contexte : ici le thème πόλις prend l'habit d'un complément du nom (πόλεων) mais pour un temps seulement, le génitif jouant le rôle d'un simple relai pour poser le thème (« à propos des villes ») en attendant le rhème (ὅτι ἀφῆστᾶσιν).

La description formelle de la thématization en berbère nous a permis d'affiner la définition de l'enchaîné et des subordonnants et de mieux comprendre le fonctionnement de certains morphèmes comme *d* ou *i* qui peuvent à l'occasion et dans certains contextes jouer le rôle de marqueurs de thème. Enfin on a pu éclairer d'un jour nouveau la notion classique de prolepse. Au terme de cette étude, nous soulignerons d'une part l'intérêt que présente la mise en relation de phénomènes linguistiques apparemment très différents et d'autre part la similitude – toujours surprenante – de langues très distantes l'une de l'autre quand on ne retient que les mécanismes profonds qui sont chaque fois à l'œuvre. Il serait intéressant d'élargir cette investigation en examinant un plus grand éventail de langues (disposant ou non d'un thématiseur spécifique) pour voir quels sont les procédés majoritairement utilisés pour rendre ces différents tours.

Notes

¹ Tous mes exemples seront empruntés au parler berbère des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc central).

² J'utilise le système de notation suivant: voyelles *a, i, u*; semi-consonnes *w, y*; consonnes *b, č, d, f, g, ġ, h, ħ, k, l, m, n, q, r, s, š, t, x, z, ž, ɣ, ε*; *h* et *ε* notent les fricatives pharyngales sourde et sonore, *x* et *ɣ* les fricatives vélares sourde et sonore, *h* la laryngale (aspiration), *q* l'occlusive dorso-uvulaire, *r* la vibrante apicale, *č* et *ğ* les affriquées sourde et sonore. Le point sous la lettre note l'emphase; le trait sous la lettre note la spirantisation (*ł*); le (^w) en exposant note la labiovélarisation de la consonne (ex.: *k^w, g^w, x^w, ɣ^w*). Les majuscules notent les consonnes tendues.

³ L'énoncé verbal en berbère: étude de fonctions, *Cahiers F. de Saussure*, 1964, 21, pp. 33-53.

⁴ Voit Marouzeau *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 1943, p. 90.

- ⁵ Il faut souligner ici les effets sémantiques analogues de la thématization et de morphèmes focalisants comme « même » et « aussi ». Notons par exemple que le japonais possède, à côté du thématiseur neutre *wa*, un thématiseur à valeur additionnelle *mo* « aussi » et que ces deux morphèmes sont en rapport d'exclusion mutuelle.
- ⁶ SV = syntagme verbal = un verbe et ses déterminants grammaticaux.
- ⁷ Les autres critères pertinents sont l'effacement du morphème *La* (« réel ») devant un verbe à l'inaccompli, et l'anticipation des « satellites » (pronoms personnels régimes et morphèmes déictiques *D* et *N*).
- ⁸ Il est curieux de retrouver ici comme un écho du vieux débat sur le statut de *car* en français (coordonnant ou subordonnant).
- ⁹ Le français, langue sans thématiseur spécialisé, a souvent recours à *pour* pour souligner le thème : pour moi, je pense que ... « Pour jolie, elle l'avait toujours été comme personne » (Loti, cité par le Petit Robert). Marivaux en fait un usage très fréquent : « Hélas ! pour de secret, je n'en sais point d'autre que celui de vous aimer moi-même. » (*Arlequin poli par l'Amour*)
- ¹⁰ En français, le passage de *c'est que* à *est-ce que* se fait par inversion du sujet pronominal *ce*.
- ¹¹ *izd* = *is* + *d*
- ¹² Et aussi dans certaines séquences du type SV1 + SV2 ; voir infra § 4.1.
- ¹³ Exemple japonais fourni par Satoko Suenaga.
- ¹⁴ Exemple coréen fourni par Lee Dong-won.
- ¹⁵ Exemple chinois fourni par Wang Jou-hui.
- ¹⁶ Pour établir la dépendance, la subordination de SV2 au noyau SV1, on s'appuie, d'une part, sur le sens général de l'énoncé et l'absence de pause entre SV1 et SV2 et, d'autre part, sur des critères formels comme l'adjonction de la négation ou de l'interrogation à SV1 et la focalisation par *ay*. Notons enfin que les SV compléments ne risquent pas de se confondre avec les SV enchaînés étudiés en 3.2 car on n'y trouve jamais ni l'aoriste ni {*al* + inaccompli}.
- ¹⁷ Cf. infra l'exemple grec avec οἶδα « savoir ».
- ¹⁸ Ed. de 1991, § 694.d d'où sont tirés les deux exemples qui suivent.
- ¹⁹ Ed. de 1980, § 1221.
- ²⁰ *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 1943, p. 177.
- ²¹ *Grammaire complète de la langue grecque*, Paris, De Gigord, 1937, p. 269.
- ²² Il est à noter que hors prolepse οἶδα « savoir » peut se construire avec un accusatif de chose (τί) mais non avec un accusatif de personne (τίνα).
- ²³ *ibid.* p. 269.